Informations complémentaires

Dispenses de scolarité

Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel *(article 16 de l'arrêté du 17/01/2020).*

Étudiants en Situation de Handicap (ESH)

Pour préserver l'égalité des chances (loi du 11 février 2005), l'institut s'implique pour que le handicap ne soit pas un frein aux études. L'étudiant(e) aura rendez-vous avec le service de santé étudiante de l'Université de Rouen Normandie qui fera des propositions d'aménagement au regard de sa situation.

Un guide l'ESH est disponible sur : www.larenaissancesanitaire.fr/instituts-de-formation-la-musse.html

Apprentissage

Certains étudiants de 2e et/ou 3e année ont la possibilité de poursuivre leur formation en optant pour la voie de l'apprentissage. Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) LRS Apprentissage, implanté au sein des établissements La Musse, assure la coordination entre l'IFE, l'apprenti(e), l'employeur et les financeurs tout au long du parcours d'apprentissage.

Intérêts pour l'apprenti(e) : bénéficier d'une formation diplômante immédiatement opérationnelle, acquérir une expérience professionnelle en tant que salarié(e), une rémunération, des aides financières pour mieux s'investir dans la formation, un accompagnement par un maître d'apprentissage et la gratuité des coûts de formation. *Plus d'informations sur : www.larenaissancesanitaire.fr/cfa-lrs-apprentissage.html*

Bourses

Il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, de la bourse des formations sanitaires et sociales financée par la Région Normandie.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité et constituer votre dossier via le site : messervices.etudiant.gouv.fr

Frais de scolarité

- Pour les personnes en poursuite de scolarité, demandeurs d'emploi ou salariés en CDD, la participation aux frais pédagogiques de formation s'élève à 3 800€ par an.
- Pour les salariés en CDI, les coûts annuels pédagogiques s'élèvent à 8 365€ par an *(tarifs en vigueur pouvant être révisés).* Ces frais peuvent, sous réserve d'accord, être pris en charge par l'employeur.

Résidences étudiantes et restauration

Les recherches de logement relèvent des démarches individuelles, toutefois, l'Hôpital La Musse dispose de 4 résidences étudiantes ouvrant droits à l'APL (sous réserve de disponibilité).

Plus d'informations et visite virtuelle sur : www.larenaissancesanitaire.fr/instituts-de-formation-la-musse.html

Un point de livraison CROUS est présent au sein des instituts proposant des formules de restauration rapide à tarif étudiant sur réservation via le site : *https://crousandgo.crous-normandie.fr/evreux/*

Transports

Situé à 1 heure de Paris, à 5 km d'Évreux et à 50 minutes de Rouen, l'Hôpital La Musse est facilement accessible en train, en voiture ou via les lignes T3 et T4 du réseau Transurbain.

Contacts

Directeur : Cécile FARNY PUJERVIE
Assistante de direction : Christelle CORDIER - Référente handicap : Catherine GERBOUIN

Tél. : 02.32.07.29.35 | Mail : ife@iflrs-lamusse.net

LRS FONDATION La Renaissance Sanitaire Instituts de Formation La Musse

RÉGION NORMANDIE



Institut de Formation en Ergothérapie La Musse

Portes Ouvertes :
05 février 2027 de 16h à 20h

Hôpital La Musse
CS 20119
27180 Saint Sébastien de Morsent

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION

Présentation de l'institut

L'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE), au sein de l'Hôpital La Musse, est un établissement privé à but non lucratif d'enseignement supérieur. Soutenu par la Région Normandie et partenaire de l'Université de Rouen Normandie, il a pour objectif de former les étudiants au diplôme d'État d'ergothérapeute.

Définition et profession

L'ergothérapeute (Occupational Therapist) est un professionnel de santé, exerçant dans les champs sanitaire, médico-social et social. Collaborant avec de nombreux professionnels (médecins, auxiliaires médicaux, travailleurs sociaux, acteurs de l'enseignement et de la formation, techniciens de l'habitat...), il est un intervenant incontournable dans le processus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale des personnes.
C'est une profession paramédicale qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé, en interface du médical et du social. Le mode d'exercice est principalement salarié, mais il se développe de plus en plus en secteur libéral.
L'objectif de l'ergothérapie est de favoriser la santé et le bien-être, en accompagnant les personnes dans la réalisation d'activités qui ont du sens pour elles, qu'elles souhaitent faire, ou que l'on attend d'elles (WFOT).

La formation

Durée de la formation : 3 ans

La formation permet l'acquisition des compétences professionnelles alternant des périodes d'enseignements théoriques et pratiques à l'institut et des stages cliniques à temps plein (36 semaines).

Le contenu pédagogique figure dans le référentiel de formation. Celui-ci, comprend 6 domaines de compétences et 39 unités d'enseignement, chacune contribuant à l'acquisition des compétences (Arrêté du 5 juillet 2010).

Avec l'acquisition du grade de licence, possibilité de poursuite de scolarité en master dans des domaines variés : Santé (dont Master RG3PE, spécialisé en ergothérapie), Recherche (dont RIFES), Sciences de l'éducation, Neurosciences, Santé publique, Technologie et handicap... Certains étudiants enchaînent aussi en doctorat pour intégrer des unités de recherche et faire de l'enseignement.

Modalités d'évaluation

Les résultats des évaluations sont examinés par la Commission d'Attribution des Crédits pour les semestres 1 à 5 puis par le Jury d'Attribution du Diplôme d'État pour le semestre 6. En début d'année, les étudiants reçoivent l'ensemble des informations concernant les périodes, les modalités d'évaluation des unités d'enseignement (épreuves écrites individuelles, travaux écrits de groupe, évaluations orales ou pratiques, individuelles ou collectives), ainsi que la durée et le lieu de chaque épreuve.

Lors de leurs périodes de stage, les étudiants font également l'objet d'une évaluation par leur(s) tuteur(s) de stage, qui complète(nt) leur portfolio afin d'attester de la progression des compétences.

Conditions d'admission

Prérequis et qualités

Les prérequis sont renseignés sur le site de la plateforme Parcoursup et sous entendent des qualités indispensables pour devenir un professionnel de santé, à savoir : le sens des relations humaines, de fortes capacités d'observation et d'adaptation, une curiosité intellectuelle et scientifique, de la méthode et de la recherche, un solide équilibre personnel, une bonne stabilité mentale et physique, de l'ingéniosité, du sens pratique et créatif.

Via PARCOURSUP

Ce mode est la principale voie d'accès pour les candidats qui possèdent les diplômes requis.

Conditions d'accès	Être en possession du Baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.).
Période d'inscription	**Du 18 janvier au 11 mars 2027.**
Modalités d'inscription	Inscription en ligne sur la plateforme PARCOURSUP. 17 décembre 2026 : Ouverture de la carte des formations 2027
Frais d'inscription	80 euros - 40 euros pour les boursiers (paiement en ligne). *Ces frais ne sont pas remboursables en cas de désistement.*
Date des résultats	Votre classement sera accessible à partir du **01 juin 2027**. Les résultats sont communiqués via PARCOURSUP.
Acceptation	Les candidats admis devront confirmer leur acceptation sur PARCOURSUP dans les délais indiqués par la plateforme.
Nombre de places	Le nombre de places disponibles à l'IFE La Musse est de **34**.

Via la Formation Professionnelle Continue (FPC)

Cette voie est destinée aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle antérieure significative *(articles 12 à 15 de l'arrêté du 17/01/2020 Titre II)*.

Conditions d'accès	Justifier d'une durée minimale de trois ans de cotisations à un régime de protection sociale au 01 avril 2027.
Procédure de sélection	Admission après examen des candidatures par un jury de sélection suivi d'un entretien. *Les modalités de fonctionnement de ce jury sont soumises à l'accord de l'Agence Régionale de Santé (ARS).*
Période d'inscription	**Du 18 janvier au 01 avril 2027.**
Modalités d'inscription	Téléchargement de la notice descriptive et de la fiche d'inscription dans l'onglet admission sur : *www.larenaissancesanitaire.fr/ife-ergotherapie.html*
Frais d'inscription	80 euros. *Ces frais sont non remboursables en cas de désistement.*
Date des résultats	Les résultats seront communiqués le **25 mai 2027** par mail. *Aucune information ni aucun résultat ne seront communiqués par téléphone.*
Nombre de places	Le nombre de places disponibles à l'IFE La Musse est de **3**.